



Règlement particulier :

3° TTOUBAD de Noël

les 27, 28 et 29 décembre 2026

1. GÉNÉRALITÉS

- Le tournoi se déroule selon le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la FFBaD. Ces éléments du règlement particulier complètent les dispositions du RGC. Certains points pourront éventuellement être complétés au vu des inscriptions et des équipements attribués.
- Tout participant doit être en règle avec la FFBaD et être en possession de sa licence 2026/2027 le jour du tournoi.
- Le Juge-Arbitre a la possibilité de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement particulier ; ce qui implique la lecture et l'adoption de chacun des articles de celui-ci de l'ensemble des participants.
- Une tenue vestimentaire, conforme à la circulaire en vigueur, est exigée sur le terrain.
- Chaque joueur devra se conduire de manière décente et conforme à l'esprit sportif pendant un match, où à n'importe quel moment sur le lieu de la compétition, pendant celle-ci.
- Il devra respecter les règles de bonne conduite avant, pendant et après le match comme par exemple serrer la main des arbitres, des adversaires, etc.

-
- Chaque joueur devra également faire le maximum pour gagner son ou ses matchs, sous peine d'être sanctionné
 - Les matchs se jouent en 2 sets gagnants de 15 points.

2. QUALIFICATION DES JOUEURS

- Tout participant doit être en règle avec la FFBad (licence, certificat médical,...)
- Les joueurs devront se présenter à la table de marque munis de leur licence, dès leur arrivée et ce, au moins trente minutes avant le début de leur premier match.

3. TABLEAUX

- Le tournoi est ouvert à tous les joueurs Senior, licenciés des clubs affiliés à la FFBad, ainsi qu'aux joueurs des catégories Minime, Cadet, Junior et vétéran.
- Les disciplines SH, SD, DH, DD et DM seront ouvertes.
- Les classements acceptés sont N1, N2, N3, R4, R5, R6, D7, D8, D9, P10, P11, P12 et NC.
- La formule de compétition et le regroupement des séries sont décidés par le comité d'organisation et le Juge Arbitre afin que les tableaux aient le meilleur coefficient possible pour les compétiteurs en utilisant le CPPH à la date du 18 décembre 2026.
- Chacun des participants peut s'inscrire sur les 3 disciplines : double, simple et mixte.
- Toutes les disciplines de simple, de double et de mixte se déroulent en poules puis en élimination directe, regroupant les deux premiers de chaque poule, ou en poule unique.
- Les organisateurs, en accord avec le Juge-Arbitre, se réservent le droit de fusionner certaines séries ou d'annuler des tableaux insuffisamment représentés

4. MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Les inscriptions se font directement en ligne sur badnet jusqu'au 20/12/2026 à 23h59. L'adresse mail de contact est : lamiralalexandre13@gmail.com
- Aucune inscription ne sera enregistrée par téléphone.
- Les inscriptions étant limitées à 300 joueurs, celles-ci seront prises en compte par ordre d'arrivée, dans un premier temps, puis réévaluées en fonction des capacités d'accueil.
- Chaque tableau sera limité par un nombre de participants, afin d'assurer la capacité d'accueil. Les inscriptions arrivant après dépassement seront placées en liste d'attente. Le repêchage des inscrits sera fait en fonction des places restantes dans les tableaux, conçus de façon à accueillir un maximum de joueurs tout en assurant un échéancier respectant les horaires maximaux autorisés.
- Le montant des inscriptions s'élève à 18€ pour 1 tableau, 22€ pour 2 tableaux et 25€ pour 3 tableaux. Toute inscription arrivant sans paiement ne sera pas prise en compte. Le paiement est à faire directement sur Badnet.
- Le tirage au sort aura lieu le 21 décembre 2026.
- Chaque participant inscrit doit connaître les sanctions encourues en cas de forfait après la date du tirage au sort. Il devra prévenir le club organisateur (coordonnées figurant sur la convocation) de sa non-participation et adressera au plus tard dans les 5 jours suivant la compétition, les pièces justificatives à la Ligue Grand Est de Badminton, par tout moyen prouvant la date de réception. Le recommandé avec AR n'est plus obligatoire. Le justificatif peut également être envoyé par mail à l'adresse suivante "valerie.sabigno@badmintongrandest.com". Après le tirage au sort, les forfaits seront remboursés uniquement sur justificatif.

5. DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION

- La compétition se déroule au complexe sportif Pierre Roger situé impasse de la boiserie, rue du Général Leclerc à Foug, sur 7 terrains.

-
- Les doubles se dérouleront le dimanche 27 décembre, les simples le lundi 28 décembre et les mixtes le mardi 29 décembre.
 - L'ordre des matchs respectera, dans la mesure du possible, la numérotation de l'échéancier initialement prévue et affichée dans le gymnase. Cependant, les horaires et l'ordre des matchs peuvent être modifiés à tout moment sur décision du Juge-Arbitre et de l'organisation pour le bon déroulement du tournoi. Les matchs peuvent être lancés jusqu'à 59 minutes à l'avance.
 - Tout participant souhaitant s'absenter, devra prévenir la table de marque et le Juge-Arbitre afin d'obtenir l'accord de celui-ci.
 - A l'appel de son nom, chaque joueur a le droit à 3 minutes avant le début de la rencontre pour s'échauffer, tester les volants ; passé ce délai, le joueur non présent sur le court pourra être disqualifié par le Juge-Arbitre quel que soit le niveau de la compétition.
 - Le mode d'arbitrage est majoritairement l'auto-arbitrage sauf les demi-finales et les finales qui, dans la mesure du possible, seront arbitrées. La tenue officielle d'arbitrage est obligatoire. Le juge arbitre a la faculté, à tout moment, de désigner un arbitre.
 - En simple comme en double, les matchs sont disputés en deux sets gagnants de 15 points suivant le nouveau système de comptage de points.
 - Le volant plume officiel sera LINTON-1. Les volants seront à la charge des joueurs (partage équitable des volants utilisés).
 - Tout volant touchant le plafond sera déclaré faute. Tout volant touchant un élément suspendu, sera à remettre au service dans la limite de 3 essais, et déclaré faute au cours du jeu. Tout participant ne peut accéder au terrain que s'il est appelé comme joueur, coach ou arbitre.
 - Les joueurs sont tenus de retirer la feuille de match auprès de la table de marque et de la restituer dûment complétée immédiatement après la fin de la partie ou de saisir le score sur tablette à la table de marque.
 - Le temps minimum de repos auquel ont droit les joueurs entre deux matchs consécutifs est fixé à 20 minutes. Il correspond au temps écoulé entre le dernier point du match et le premier point du match suivant. Ce temps de repos peut être réduit avec l'accord du joueur intéressé.

-
- L'accès aux terrains est exclusivement réservé aux participants appelés à y jouer, au Juge Arbitre, à 2 coachs par joueurs, aux arbitres désignés par le Juge Arbitre et aux membres du comité d'organisation.

6. HORAIRES

- Les horaires approximatifs du tournoi seront les suivants : Accueil à partir de 7h30 le dimanche et fin des rencontres prévues le mardi à 19h00. Ceux-ci sont donnés à titre indicatif et pourront être modifiés à tout moment sur décision du Juge-Arbitre.

7. DIVERS

- Les réclamations relatives au déroulement du tournoi ne seront prises en compte que par écrit et formulées par le seul responsable du club.
- Le club organisateur décline toute responsabilité en cas de vol ou incident durant toute la durée du tournoi et il compte sur l'appui de tous pour que le tournoi se déroule agréablement et dans le respect des lieux qui vous accueillent et de tous les participants.
- L'utilisation de substances dopantes est prohibée ; la liste de celles-ci est rendue officielle par le Ministère chargé des Sports.
- Pour ce tournoi nous utiliserons appareils photos ou caméra vidéo. Nous vous rappelons que lors de manifestations organisées par la FFBaD, une ligue, un comité et/ou un club affilié à la fédération, l'image et la voix du licencié sont susceptibles d'être captées par tous moyens vidéos dans le cadre des activités de la FFBaD et ce, pendant toute la durée de la saison. Tout participant au tournoi autorise l'Amicale Laïque Toul Badminton à procéder à des captations d'image et de voix et à utiliser et diffuser, pour la promotion du badminton, les images et les voix ainsi captées, sur tous supports de communication quels qu'ils soient. Cette autorisation est consentie pour la promotion du badminton à titre gratuit pour une durée de 70 ans et vaut pour le monde entier. Votre participation au tournoi implique l'adhésion au RGC et au présent règlement. Les décisions du JA sont sans appel.

-
- Toute personne présente sur le lieu du tournoi devra respecter les conditions sanitaires en vigueur au moment du tournoi, au risque d'être exclue de la compétition. Selon les conditions sanitaires en vigueur au moment du tournoi, l'organisateur pourra être amené à adapter la formule du tournoi (nombre de participants, etc) ou à l'annuler (auquel cas tous les participants seront remboursés). En cas de jauge devant être réduite, l'équipe organisatrice pourra être amenée à refuser des participants déjà inscrits. Le critère de refus sera la date d'inscription, par série, de la dernière inscription vers la première. Les participants ainsi refusés seront intégralement remboursés.

L'organisateur : Alexandre LAMIRAL (GEO1)

Le juge-arbitre : Hervé MAUCHAUFFEE (JALC)